



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE NICOLAS BREMONTIER

INFORMATION AUX ELEVES ET AUX PARENTS

Nous vous proposons, tout au long de l'année, le mercredi après-midi et certains jours entre 12h-14h, des pratiques de remise en forme (Hyroxa / renfo), danse, badminton, Beach volley, basket 3C3, sorties plein air en fin d'année (surf...). La pratique est libre ou compétitive et accès prioritaire à la cantine avec la licence.

Notre objectif : Renforcer l'identité des élèves à leur établissement en créant un lieu de vie, de partage, d'échange de bien-être et de convivialité.

Pour se licencier, il faut :

- Une autorisation parentale
- Une cotisation de 16 € (préférence chèque ordre : association sportive du Lycée Nicolas Brémontier.)

L'équipe EPS du lycée Brémontier.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ père, mère, tuteur, représentant légal (1)

- Autorise (2) _____ classe _____ date de naissance : _____

Portable : _____ mail : _____

- A participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Nicolas Brémontier
- A renseigner sur la plateforme OPUSS de l'UNSS, le nom, prénom, date de naissance de l'élève.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. (3)

Fait à _____ le _____

1. (1) Rayer la mention inutile
2. (2) Indiquer nom et prénom du licencié
3. (3) Rayer en cas de refus d'autorisation

Signature :